

CHAPITRE 1 LA TVA



- Taxe sur la Valeur Ajoutée
- Impôt indirect supporté par le consommateur final
- Principale ressource de l'Etat

- Données INSEE 2024

- ✦ TVA environ 176,9 milliards
- ✦ IR environ 113,7 milliards
- ✦ IS environ 84,1 milliards

- Entreprise = collecteur de TVA pour l'Etat
- Taxe = impôt
- Valeur ajoutée = valeur créée par l'entreprise

- Exemple

L'entreprise A achète 2 000 € HT de marchandises qu'elle revend 3 000 € HT

Valeur créée par l'entreprise = $3000 - 2000 = 1000$

TVA encaissée sur la vente 600€ - TVA payée sur l'achat 400 €

TVA reversée à l'Etat = $600 - 400 = 200$

200 = montant de la TVA sur la valeur créée par l'entreprise (soit $1000 \times 20\%$)

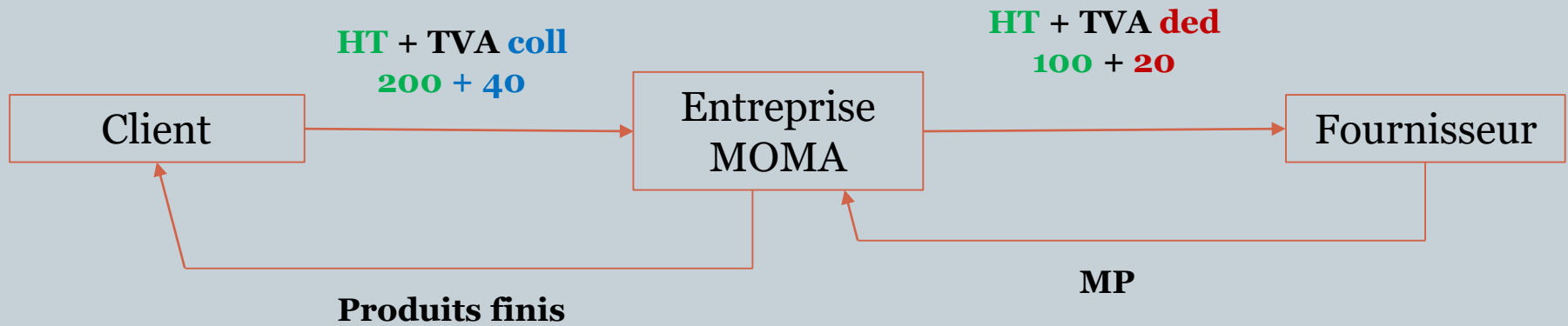


A. Champ d'application

- Principe
 - TVA sur tous les biens et services consommés en France
- Des exceptions
 - Ex. opérations d'assurance, éducation, soins médicaux, exportations, etc...

B. Base taxable

- Montant total effectif du prix HT
 - Sont compris dans le prix : le prix du bien ou service + frais accessoires
 - Ex. prix payé 450 € + transport 50 € + manutention 25 €
 - TVA calculée sur la base de 525 €HT et d'un taux de 20 % soit 105 €



$$VA = 200 - 100$$

$$VA = 100 \text{ et TVA à reverser de } 100 * 20\% = 20$$

TVA coll 40 – TVA ded 20 donc à reverser à l'Etat de 20

C. Taux

- Taux défini au regard des directives européennes
 - Taux normal = 20 % taux usuel sauf texte fiscal spécifique
 - Taux intermédiaire = 10 %
 - ✦ Transport voyageur, restauration, travaux d'amélioration du logement, entrées dans les cinémas, foires, salons, congrès, expositions, festivals, bois de chauffage, engrais biologiques, produits phytopharmaceutiques biologiques, aux médicaments non remboursés ...
 - Taux réduit = 5.5 %
 - ✦ Produits alimentaires; produits d'origine agricole, de la pêche, de la pisciculture et de l'aviculture; repas cantines scolaires; livres; spectacles vivants; abonnements gaz et électricité; travaux d'amélioration du logement si amélioration énergétique; fourniture de chaleur issue d'énergies renouvelables, activités équestres, entrées dans un parc zoologique ...
 - Taux particulier = 2.1 %
 - ✦ Médicaments remboursés par la sécurité sociale, publications de presse

• Exemples de taux dans l'UE

- Belgique = 21 %
- Danemark = 25 %
- Allemagne = 19 %
- Portugal = 23 %
- Luxembourg = 17 %
- Hongrie = 27 %



D. Fait générateur et exigibilité

- Fait générateur
 - Evènement rendant l'impôt applicable
- Exigibilité
 - Moment où l'Etat a le droit de demander le paiement de la taxe
- En pratique l'exigibilité est la date la plus importante
 - Chez le fournisseur = détermine la date d'imposition de l'opération
 - Chez le client = détermine la date de déduction de la taxe



- Le plus souvent ces deux évènements interviennent au même moment
- Dans les autres cas, la date de l'exigibilité prévaut
- Livraison des biens meubles corporels
 - **Fait générateur et exigibilité = la livraison**
 - ✦ Moment où le fournisseur enregistre la facture de vente
 - ✦ TVA exigible au titre du mois de livraison (même en l'absence de facture)
 - ✦ Pas d'influence des conditions de paiement
 - ✦ **À compter du 1-1-2023, la TVA devient exigible sur les acomptes encaissés sur les livraisons de biens (Loi 2021-1900 du 30-12-2021 art. 30). En contrepartie, le client peut récupérer la TVA mentionnée sur la facture d'acompte s'il est assujetti à la TVA.**



- TVA calculée sur les opérations d'un mois
 - Total TVA enregistrée sur les achats et TVA enregistrée sur les ventes
 - Calcul de la TVA à payer à l'Etat ou de la créance de TVA sur l'Etat

A. La TVA sur les ventes

- TVA collectée
- Calcul sur le montant HT du bien – TVA 20 %
 - Prix HT du bien 100 €
 - $TVA = 100 * 20 \% = 20$ ou $100 * 0,2 = 20$
 - Montant TTC = $100 + 20 = 120$
- Calcul sur le montant TTC du bien
 - Prix TTC du bien 180 €
 - Montant HT = $180 / 1,2 = 150$ $TVA = 180 - 150 = 30$



B. La TVA sur les achats

- TVA déductible
- Pas de calcul car TVA inscrite sur la facture
- **Déductibilité sous conditions :**
 - Opération d'aval soumise à la TVA
 - Acquisition pour les besoins de l'exploitation
 - Pas de mesure expresse d'exclusion du droit de déduction
 - TVA mentionnée sur un document justificatif (la facture)
- **Modalités de déductibilité**
 - TVA déductible dès qu'elle est exigible chez le fournisseur
 - Cas particulier de TVA pas entièrement déductible => intégrée au coût d'acquisition du bien



C. TVA à payer ou crédit de TVA

- Périodicité de déclaration de TVA dépend du régime fiscal de l'entité
- Généralement déclaration mensuelle
- Fin du mois total TVA collectée – total TVA déductible du mois
 - = TVA à payer à l'Etat si TVA collectée > TVA déductible
 - = Crédit de TVA à reporter si TVA collectée < TVA déductible



○ Exemple

	Avril N	Mai N
Ventes HT	700 000	1 200 000
Achats et frais HT	150 000	80 000
Acquisition immobilisations HT	600 000	900 000

- Calculer le montant de TVA à déclarer fin avril et fin mai (taux 20 %)



	Avril N	Mai N
Ventes HT	700 000	1 200 000
TVA collectée	140 000	240 000
Achats et frais HT	150 000	80 000
TVA déductible/ABS	30 000	16 000
Acquisition immobilisations HT	600 000	900 000
TVA déductible/immo	120 000	180 000
Total TVA collectée	140 000	240 000
Total TVA déductible	150 000	(16 + 180 + 10) 206 000
TVA à déclarer	- 10 000	34 000



- Les entreprises collectent la TVA pour l'Etat : neutralité
 - La TVA collectée n'est pas un produit
 - La TVA déductible n'est pas une charge
 - Seule la TVA non déductible est comprise dans le coût d'acquisition d'un bien
- Les charges, les produits et acquisitions d'immobilisation s'enregistrent HT dans les comptes concernés

A. Les comptes de TVA

- Prévus par le PCG
 - Comptes de tiers, classe 4
 - ✦ 44 - Etat
 - ✦ 445 - Etat Taxes sur le chiffre d'affaires
 - 4452 *TVA due intracommunautaire*
 - 4455 *Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser*
 - ✦ 44551 *TVA à décaisser*



- 4456? *Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles*
 - ✦ 4456² *TVA sur immobilisations*
 - ✦ 4456⁶ *TVA sur ABS*
 - ✦ 44567 *Crédit de TVA à reporter*

- 4457 *Taxes sur le chiffre d'affaires collectées par les entreprises*
 - ✦ 4457¹ *TVA collectée*

- 4458 *Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente*
 - ✦ 44586 *Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues*
 - ✦ 44587 *Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir*



B. L'enregistrement de la TVA

- Enregistrement des biens (*idem pour les services avec option sur les débits*)

1. Enregistrement d'une facture d'achat

- TVA déductible sur biens
 - Créance sur l'Etat, donc inscription au débit du compte concerné
 - Dette fournisseur enregistrée TTC

- Exemple

Achat de 1000 €HT de marchandises

100 €HT de frais de transport

Règlement fin de mois



TVA déductible

$$1100 * 20 \% = 220$$

Enregistrement dans le journal

		Date		
607	Achats de marchandises		1 000	
624	Transports / biens		100	
44566	TVA déductible / ABS		220	
401	Fournisseur (Facture d'achat n° ...)			1 320



2. Enregistrement d'une facture de vente de biens

- TVA collectée
 - Dette envers l'Etat, donc inscription au crédit du compte concerné
 - Créance client enregistrée TTC
 - Exemple

*Vente de marchandises pour 80 000 €HT
Encaissement fin de mois*

TVA collectée

$$80\ 000 * 20\ \% = 16\ 000$$

Enregistrement dans le journal

	<i>Date</i>	Débit	Crédit
411	Clients	96 000	
707	Ventes de marchandises		80 000
44571	TVA collectée <i>(Facture de vente n° ...)</i>		16 000



3. Enregistrement d'une facture d'acquisition d'immobilisation

- TVA déductible sur acquisition d'immobilisation
 - Même logique pour l'achat d'ABS mais comptes spécifiques
 - Cas de non déductibilité de la TVA = véhicule de tourisme
 - Exemple

Acquisition d'un matériel industriel 50 000 €HT

Paiement différé

TVA déductible

$50\ 000 * 20\ \% = 10\ 000$

Enregistrement dans le journal

		Date	Débit	Crédit
2154	Matériels industriels		50 000	
44562	TVA déductible sur immobilisation		10 000	
404	Fournisseurs d'immobilisations			60 000
	(Facture n°...)			



4. Enregistrement de la déclaration de TVA

✦ Cas de la TVA à décaisser (à payer)

Exemple

Total TVA collectée	87 550
Total TVA déductible /ABS	25 000
Total TVA déductible sur immobilisations	10 000
Calcul	
TVA collectée	87 550
moins TVA déductible	- 35 000
TVA à décaisser	52 550



✦ Cas de la TVA à décaisser (suite)

Enregistrement au journal

		Date	Débit	Crédit
4457	TVA collectée		87 550	
44562	TVA déductible sur immobilisation			10 000
44566	TVA déductible / abs			25 000
4455	TVA à décaisser			52 550
<i>(Enregistrement de la déclaration de TVA du mois de ...)</i>				

- Tous les comptes de TVA sont soldés
- Il ne reste que le montant de la TVA à décaisser



✦ Cas du Crédit de TVA (suite)

Enregistrement au journal

		Date	Débit	Crédit
4457	TVA collectée		100 000	
44567	Crédit de TVA		10 000	
44562	TVA déductible sur immobilisation			90 000
44566	TVA déductible / abs			20 000
<i>(Enregistrement de la déclaration de TVA du mois de ...)</i>				

- Tous les comptes de TVA sont soldés
- Il ne reste que le montant du crédit de TVA



✦ Cas de la TVA à décaisser (chiffres à virgules)

Exemple

Total TVA collectée	87 550,37
Total TVA déductible /ABS	25 000
Total TVA déductible sur immobilisations	10 000

Calcul (TVA coll _ TVA dédu)	87 550,37 coll
	- <u>35 000 ded</u>
TVA à décaisser (écart 37 centimes !)	52 550

✦ Cas de la TVA à décaisser (suite)

Enregistrement au journal

- (1) Tous les comptes de TVA sont soldés
 (2) Il ne reste que le montant de la TVA à décaisser

		Date	fin M	Débit	Crédit
4457	TVA collectée			87 550,37	
44562	TVA déductible sur immobilisation				10 000
44566	TVA déductible / abs				25 000
4455	TVA à décaisser				52 550
758	Autres produits de gestion courante				0,37
	<i>(Enregistrement de la déclaration de TVA du mois de ...)</i>				



✦ Cas du crédit de TVA

Exemple

Total TVA collectée	69 400,30
Total TVA déductible /ABS	75 000,45
Total TVA déductible sur immobilisations	20 000,00

Calcul (TVA coll _ TVA dédu)	69 400,30 coll
	- <u>95 000,45 ded</u>
Crédit de TVA à reporter	25 600



✦ Cas du crédit de TVA (suite)

		Date	Fin M	Débit	Crédit
4457	TVA collectée			69 400,30	
44567	Crédit de TVA à reporter			25 600,00	
658	Autre charges de gestion courante			0,15	
44566	TVA déductible sur abs				75 000,45
44562	TVA déductible sur immobilisations				20 000,00
	<i>(Enregistrement de la déclaration de TVA du mois de ...)</i>				

- Tous les comptes de TVA sont soldés
- Il ne reste que le montant du crédit de TVA à reporter
 - ✦ Crédit de TVA à reporter sur la déclaration de la **période** suivante ou à se faire rembourser



5. Règlement de la TVA

- Règlement de la TVA lors de l'envoi du formulaire de déclaration (CA3) aux services fiscaux

		Date	(jj/M+1)	Débit	Crédit
4455	TVA à décaisser			52 550	
512	Banque (virement N°.....)				52 550

- Le compte 4455 TVA à décaisser est soldé



6. Cas du retour d'éléments achetés ou vendus

- ✦ Retour à un fournisseur d'un achat de bien
 - Analyse comptable de l'opération
 - Diminution de la charge
 - Diminution de la TVA déductible
 - Diminution de la dette fournisseur (même si le paiement initial était comptant)

		Date		Débit	Crédit
401	Fournisseur			Retour TTC	
6...	Charge				Retour HT
44566	TVA déductible				TVA sur retour
	<i>(Avoir sur retour N°...)</i>				



- ✦ Retour d'un client d'un bien vendu
 - Analyse comptable de l'opération
 - Diminution du produit
 - Diminution de la TVA collectée
 - Diminution de la créance client (même si le paiement initial était comptant)

		Date		Débit	Crédit
7	Produit			Retour HT	
44571	TVA collectée			TVA sur retour	
411	Client				Retour TTC
	(Avoir sur retour N°...)				

La société START XXI fabrique des drones qu'elle revend à des détaillants. Il s'agit d'une entreprise industrielle.

1/ Vous enregistrerez l'ensemble des opérations du mois de septembre N (au journal), calculerez et enregistrerez le montant de la TVA à déclarer au titre de ce mois.

2/ Au mois d'octobre N, une seule opération a été effectuée, Il s'agit de l'acquisition d'un véhicule de tourisme Tesla pour une valeur de 120 000 € TTC. Quel est l'impact de cette acquisition sur le calcul de la TVA en fin de mois ?

- Le 2/09 Achat de 240 Kilos de plastique pour les châssis de drones au prix de 1,98 € HT le kilo, TVA 20 % au fournisseur TISSAL. Fact. A1. Paiement différé de 60 jours.
- Le 6/09 Livraison et facturation au client LEICLAIRER d'un lot de 100 drones starwars au prix de 580 € HT le drone, TVA 20 %, paiement à 30 jours fin de mois. Fact Va
- Le 15/09 Acquisition d'une imprimante 3 D afin de modéliser les prototypes 20000 € HT, TVA 20 %, paiement comptant. Fact A2
- Le 18/09 Achat d'hélices en aluminium au fournisseur Saint Exupéry, montant 600 € HT, TVA 20 %, paiement comptant. Fact A3
- Le 20/09 Livraison et facturation au client LED de la commande de 60 caméras 360 °. Montant total de la commande 6 000 €HT, paiement comptant. Fact. Vb

- Le 20/09 Retour de l'ensemble des hélices en aluminium ayant un défaut au fournisseur Saint Exupéry et enregistrement de l'avoir AVF1
- Le 21/09 Enregistrement de la prime d'assurance, paiement le 10 du mois suivant, pour un montant de 1 000 € HT. Fact AS1
- Le 23/09 Réception de la facture de téléphone de la flotte de mobiles de l'entreprise pour le mois d'août, montant HT 1 500 €, TVA 20 %, paiement comptant. Fact Tel1
- Le 25/09 Livraison et facturation au client LALUMER d'une commande de 5 drones XXL d'une valeur totale de 5 000 € HT, TVA 20 %, paiement à 30 jours le 10. Fact Vc.
- 27/09 Lalumer nous retourne 1 drone XXL pour une valeur de 1000 € HT, enregistrement de l'avoir AV1
- Le 29/09 Acquisition d'une machine à emballer les commandes, montant 10 000 € HT, paiement à 60 jours fin de mois. Fact A4